



Paris, le 21 janvier 2021

Communiqué de presse

L'ANRS | Maladies infectieuses émergentes : la nouvelle agence de recherche héritière de l'expérience de l'ANRS et de REACTing

Le 1^{er} janvier 2021, l'ANRS | Maladies infectieuses émergentes, la nouvelle agence autonome de l'Inserm, a été créée avec pour mission le financement, la coordination et l'animation de la recherche sur les maladies infectieuses (VIH/sida, hépatites virales, IST et tuberculose) et les émergences (infections respiratoires émergentes dont la Covid-19, fièvres hémorragiques virales, arboviroses...). En s'appuyant sur les piliers organisationnels de l'ANRS et sur l'expertise de REACTing en matière de réponse aux crises liées aux maladies émergentes, l'agence bénéficie déjà d'un solide savoir-faire et d'une équipe expérimentée capable de relever les défis actuels de recherche.

Créée le 1^{er} janvier 2021, l'ANRS | Maladies infectieuses émergentes est la nouvelle agence autonome de l'Inserm, issue de la fusion du consortium REACTing et de l'agence nationale de recherches sur le sida (ANRS) sous l'impulsion conjointe de ses deux ministères de tutelle, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et le ministère des Solidarités et de la Santé.

Cette nouvelle agence finance, coordonne et anime la recherche sur le VIH/sida, les hépatites virales, les infections sexuellement transmissibles (IST), la tuberculose et les maladies émergentes (infections respiratoires émergentes comme la Covid-19, fièvres hémorragiques virales, arboviroses...), dans toutes les disciplines (recherche fondamentale, clinique, santé publique et épidémiologie, sciences humaines et sociales...). L'approche choisie est celle de la santé globale (le concept *One Health*) s'intéressant à la fois à la santé humaine, animale et à l'impact de l'homme sur l'environnement.

Héritière de l'ANRS, la nouvelle agence reprend son organisation scientifique, ses capacités opérationnelles et son périmètre de recherche qui ont fait leurs preuves pendant ses 32 années d'existence. Elle évolue en s'imprégnant des atouts du modèle de REACTing : son expérience acquise face à plusieurs crises sanitaires (Covid-19, Ebola, Chikungunya, Zika, peste...) et son réseau d'équipes et de laboratoires d'excellence. L'ANRS | Maladies infectieuses émergentes s'arme ainsi pour préparer la réponse aux enjeux scientifiques posés par les maladies émergentes et pour son déploiement en temps de crise.

Le directeur, le Pr Yazdan Yazdanpanah, est également membre du conseil scientifique Covid-19 mis en place par le gouvernement, chef du service des maladies infectieuses et tropicales à l'hôpital Bichat (APHP) et directeur de l'institut thématique « immunologie, inflammation, infectiologie et microbiologie » (ITMO I3M) au sein de l'Alliance pour les sciences de la vie et de la santé (Aviesan).

Le Pr Yazdanpanah souhaite faire de l'ANRS | Maladies infectieuses émergentes une agence « par les chercheurs et pour les chercheurs, au service des avancées scientifiques nécessaires au quotidien de chacun », en collaboration avec les instituts de recherche, les universités et les centres hospitaliers universitaires et généraux. Les collaborations internationales, déjà existantes avec notamment les « sites ANRS » présents dans huit pays, sont poursuivies et développées. Les associations de patients et les représentants de la société civile conservent une place prépondérante dans la nouvelle agence. Véritables partenaires de recherche, ils font vivre la démocratie sanitaire au sein de l'agence.

Moins d'un mois après sa création, l'ANRS | Maladies infectieuses émergentes est totalement en action dans ses domaines de recherche. L'agence travaille sur la Covid-19, notamment sur la recherche en matière de traitements, de vaccin, de transmission, de surveillance génomique ou encore sur le Covid long, aussi bien au niveau national qu'international.

Par ailleurs, le 15 janvier, un premier appel à projets sur le VIH/sida, les hépatites virales, les IST et la tuberculose a démarré. Un autre portant sur les maladies émergentes (dont la Covid-19, mais pas uniquement) sera ouvert très prochainement. « Les équipes sont investies à 100 %, à la fois dans la réponse à la Covid-19 mais aussi dans la poursuite des projets de recherche sur les autres pathologies de notre périmètre. L'agence sera à la hauteur des défis auxquels nous sommes confrontés », conclut le Pr Yazdanpanah.

Pour en savoir plus

- Communiqué de presse du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation : https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid155976/creation-d-une-nouvelle-agence-de-recherche-sur-les-maladies-infectieuses-et-emergentes.html
- Communiqué de presse du ministère des Solidarités et de la Santé : https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/presse/communiques-de-presse/article/creation-nouvelle-agence-de-recherche-maladies-infectieuses-et-emergentes
- -Communiqué de presse de l'Inserm : https://presse.inserm.fr/creation-dune-nouvelle-agence-de-recherche-sur-les-maladies-infectieuses-emergentes/41793/

Contact presse

Département information scientifique et communication information@anrs.fr